Décembre 2016

L'INFORMATEUR

Municipalité de Déléage

Dans ce numéro :

Rapport du maire	2 à 5
Avis public	5
Babillard	6
Club Optimiste	7
Coordonnées Publicités	8

Heures d'ouverture durant la période des Fêtes :

Mercredi 21 décembre :
8h à 12h & 13h à 16h

Jeudi 22 décembre :
8h à 12h & 13h à 16h

Vendredi 23 décembre :
8h à 12h & 13h à 16h

24 décembre 2016 au 2 janvier 2017: Fermé

Mardi 3 janvier:
8h à 12h & 13h à 16h

Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité de Déléage

Membres du conseil municipal,
Citoyennes et citoyens,
Contribuables de Déléage,

L'année 2016 tire à sa fin et conformément à l'article 955 du Code municipal, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport du maire sur la situation financière de la municipalité pour l'année 2015, la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000$, ainsi que tous les contrats de 2 000$ et plus totalisant une dépense qui dépasse 25 000$. Vous y trouverez également des faits saillants de l'année 2016 ainsi qu'un aperçu de 2017.

États financiers et rapport du vérificateur externe au 31 décembre 2015

Il est nécessaire de préciser que les états financiers municipaux comprennent les résultats de la Régie intermunicipale de l'aéroport de Maniwaki (RIAM), l'organisme municipal compris dans notre périmètre comptable. Pour des fins de comparaison budgétaire, mon rapport ne comprend que les résultats de la municipalité contrairement au rapport financier de la municipalité déposé au MAMOT.

Au chapitre des revenus et dépenses, l'état des activités financières indique, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, des revenus de 2 278 904$. Les dépenses de fonctionnement totalisent 2 212 894$ incluant les charges d'amortissement. Ce surplus d'opération additionné à celui occasionné par les transactions aux fonds d'immobilisation et dans les surplus accumulés totalisent 203 331$ pour l'année 2015. Le surplus accumulé au 31 décembre 2015 est donc de 729 229$. Ce surplus inclus des fonds déjà réservés pour des projets totalisent 212 312$ dont le fonds de roulement de 50 000$ et le fonds local d'entretien des chemins municipaux qui s'élève à 161 892$.

Les dépenses en immobilisations de la municipalité ont été de l'ordre de 75 486$ pour un budget prévu de 820 978$.

La dette totale de la municipalité est passée de 865 564$ à 719 885$ en 2015, en raison des remboursements effectués. Sur ce montant de dette totale, 124 421$ sera remboursé par le gouvernement du Québec et le reste, soit 595 464$, est à la charge de la municipalité.

Les états financiers résument fidèlement la situation financière de la municipalité ainsi que les résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'année se terminant le 31 décembre 2015 selon le rapport du vérificateur.

Faits saillants de l'année 2016 et programme d'immobilisations

L'analyse des revenus et dépenses comptabilisées au 30 septembre 2016 et actualisée au 31 décembre, nous permet d'envisager terminer l'exercice financier en équilibre budgétaire.

En immobilisations, la municipalité a acquis dans des équipements, essentiellement pour la voirie en plus d'effectuer des travaux constituant un investissement de tout près d'un demi-million. Le montant total est inférieur à nos objectifs de l'année. Cependant plusieurs projets seront complétés dans un avenir rapproché. Dans le cadre du programme TECQ, nous avons octroyé un contrat pour la réfection des rues Tremblay et Réjean. Dans ce même programme, il y aura un projet pour le chemin Rivière-Gatineau Nord. Ces projets seront réalisés en 2017.

Nous devrions prendre livraison d'une nouvelle niveleuse-déneigeuse qui entrera en service cet hiver. Un équipement de déneigement neuf sera aussi en service cette saison sur un de nos camions. Ces biens durables permettront à nos employés de fournir des services adéquats avec un minimum de perte de temps occasionnés par des bris. Il est très agréable de souligner que pour financer toutes ces immobilisations seul un emprunt à long terme de 150 000$ sera nécessaire.

D'autres projets, notamment sur le chemin Baie-Davis et le chemin de la Ferme-Joseph n'attendent que le financement de la part de la Province pour être réalisés. Les demandes de subvention sont déposées. Pour le chemin de la Baie-Davis, il s'agit d'un montant de 146 916$ financé à 50% et pour le chemin de la Ferme-Joseph, nous avons prévu un budget de 267 179$ financé à 75%.

Au niveau de la voirie, les employés ont travaillé à la consolidation de plusieurs de nos chemins. Nous avons atteint un nouveau sommet dans la réparation des nids de poule grâce à l'ardeur de nos employés et à l'achat d'un équipement spécialisé. Toutefois, c'est le travail de prévention qui a été le plus important. Il s'agit de l'enlèvement des bordures de sable qui se forment de chaque côté des chemins et qui empêchent l'eau d'atteindre le fossé. Le drainage des chemins a également été refait à plusieurs endroits. Ce sont deux des principales interventions qui permettent d'éviter ou de retarder la détérioration des chaussées. Nous avons environ 200 kilomètres de ces bordures à enlever.

Un montant de 32 968$ a été investi sur la rue Montreuil et le chemin Langevin pour le traitement de surface. Les travaux de reconstruction de ces rues avaient été faits en 2015.

La réfection des rues Robert et Richard a été réalisée en 2016 ainsi que l'agrandissement du stationnement de l'Édifice Palma-Morin.

2016 aura surtout été une année de préparation pour des investissements majeurs qui seront réalisés en 2017 et 2018. Les travaux de planification et de préparation, première phase du programme TECQ sont à toutes fins utiles terminés. Ceci nous permettra d'utiliser ces importantes subventions et sommes en réserve pour investir sur nos chemins. De plus, nous avons obtenu une subvention du programme accélération des investissements sur le réseau routier local. En ajoutant notre part nous avons fait pour 167 413$ de travaux qui sont financés à 50% par la Province. Madame Stéphanie Vallée nous a aussi accordé une subvention additionnelle de 70 000$ qui a servi à du traitement de surface pour un montant total de 120 219$.

Une autre subvention reçue de Madame la Ministre Stéphanie Vallée de 32 435 $ a été investie sur le chemin de la Baie -Davis.

Une autre subvention de 77 000$, cette fois-ci obtenue du fonds de développement des territoires de la MRC, nous a enfin permis de doter notre municipalité d'un accès public au lac des 31-Milles. La majeure partie des travaux ont été réalisés en 2016 et seront complétés en 2017.

Réalisations durant l'année 2016

Une étude d'opportunité sur le regroupement des municipalités de Déléage, Aumond Maniwaki et Ste-Thérèse-de-la-Gatineau a été diffusée. L'ensemble de la population de Déléage a été consulté. Le projet a été rejeté.

Nos principales réalisations autres que des immobilisations, durant l'année 2016, touchent plusieurs domaines. Déléage a maintenu tous les services qui s'adressent aux familles, aux groupes et aux individus dans les domaines des loisirs et de la culture. Nous contribuons à rendre accessibles le ski, la planche à neige, le curling, le patin, l'aréna, le camp de jour et plusieurs autres activités. Notre bibliothèque, la bibliothèque J. R. L'Heureux offre toujours une gamme élargie de services. Nous apportons une contribution à La Maison de la Culture pour qu'elle puisse présenter des spectacles. Si besoin est, je vous rappelle que nous appuyons le Club de l'Âge d'Or qui est probablement le plus important pourvoyeur d'activités pour les citoyens de notre municipalité et des environs. Nous comptons sur la renaissance du Club Optimiste de Déléage pour élargir la gamme des activités.

La municipalité, comme toutes les autres qui bordent le 31-Milles est membres de la S.A.G.E. La société d'aménagement et de gestion environnementale gère les sites de camping et de protection des terres publiques du Grand Lac. Elle a également comme mission le développement de la villégiature. Elle procure de ce fait d'importantes retombées économiques pour toute la région, et ce, tout en augmentant la protection des lieux. Nous participons aux travaux du Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée de la Gatineau. Nous sommes également représentés sur plusieurs autres associations et organismes de la région notamment le P.E.R.O. qui est en soutien au développement du récréotourisme.

Au niveau de l'urbanisme, le conseil municipal a fait effectuer une étude pour évaluer l'étendue de la zone inondable. C'est chose faite. Il n'y a plus de zone inondable à toutes fins utiles. Les terrains exclus de la zone de contrainte peuvent maintenant être développés. L'ensemble de ces propriétés gagne en valeur.

La protection de notre environnement est un souci constant. L'inspection des propriétés sur les lacs 31-Milles et Bois-Franc s'est poursuivie pour faire corriger les endroits à risque. La surveillance des installations sanitaires et la réduction des nuisances sont d'autres travaux que nous avons menés afin de conserver et d'améliorer notre milieu de vie.

Le service de sécurité incendie termine l'implantation du schéma de couverture de risque, 2016 étant la dernière année. Notre service fait très bonne figure dans l'atteinte des objectifs fixés pour l'ensemble de la région. L'accent a été mis sur les visites de préventions à domicile qui sont pratiquement complétées. Notre brigade compte 19 pompiers et nous en embaucherons un nouveau dans les prochains jours pour compléter notre brigade à 20 pompiers. La municipalité investit beaucoup dans la formation continue et les pompiers se font un devoir de développer leurs compétences. Nous avons réalisé la construction de 2 nouvelles bornes sèches cette année afin de nous conformer aux exigences du schéma de couverture de risque.

Notre participation aux travaux de la MRC pour nous faire bénéficier des services d'une cour municipale a porté fruit. La cour siègera pour la première fois en avril 2017.

Orientations générales de 2017

Nous sommes à un an des prochaines élections municipales. Nous pouvons donc nous attendre à un regain d'intérêt pour la chose municipale, et ce, dans le meilleur intérêt des contribuables.

La municipalité poursuivra ses démarches pour réduire les nuisances qui défigurent notre environnement. Nous devrons consacrer des sommes importantes en procédures légales pour éliminer les ferrailleurs (cours à scrap) qui tentent de s'implanter dans le périmètre urbain. Parlant de procédures légales, celles entamées pour récupérer les sommes dues par certaines carrières et sablières devraient prendre fin cette année.

Les travaux pour la création d'un parc régional se poursuivront. La réalisation, de concert avec nos partenaires, de projets de développement récréotouristiques commencera et le plan de travail sera revu. Le niveau d'implication que les quatre municipalités consentiront conditionnera la rapidité du développement et la rapidité de création d'emplois.

Le prochain budget sera adopté en décembre 2016. Il n'y a pas d'augmentation du taux de taxes dépassant le coût du système de prévue à ce moment-ci. Nous poursuivons notre recherche de procédures et d'occasions qui apporteront de nouvelles économies. Notre municipalité affiche une performance supérieure à la moyenne de son groupe au palmarès des municipalités. Je compte bien la garder dans cette situation enviable.

Le budget d'immobilisation sera de nouveau très important en 2017. Les travaux de réfection des routes seront très visibles et apporteront beaucoup de satisfactions.

L'étude du projet de schéma d'aménagement se poursuit. À date tous les élus ont été consultés. Des sessions de consultation et d'information à l'intention des citoyens sont prévues dans la procédure. Je ne peux pas trop insister sur l'importance que revêt cet exercice. Tous les usages et occupations du territoire qui seront permis seront prévus dans ce plan.

Liste des contrats

La *Loi sur la fiscalité municipale* demande de déposer la liste annuelle des contrats comportant une dépense de plus de 25 000$, conclus par la municipalité, ainsi que l'ensemble des contrats comportant une dépense de plus de 2 000$ conclu avec le même fournisseur, et ce, lorsque l'ensemble de ces contrats totalise une dépense de plus de 25 000$.

Voici la liste des fournisseurs avec qui la municipalité a conclu des contrats et qui font partie de cette catégorie pour 2016 :

Fournisseurs	**Coût total au 27 octobre 2016**
Transport RLS inc (contrat ordures et recyclage)	90 150.80$
Les entreprises septiques LM (vidanges des fosses septiques)	50 425.28$
Construction Edelweiss (achat de sable, gravier et pierres)	26 062.23$
9001-0216 Québec Inc (asphalte froid)	39 612.78$
Ville de Maniwaki (aqueduc, égout, loisirs, bibliothèque)	145 452.77$
Bolduc et Lacelle excavation Inc (chemin Lac Bois-Franc)	174 172.49$
Les Entreprises Bourget Inc (chemin Lac Bois-Franc, Langevin, Montreuil et Robert)	171 691.74$
Équipements Stinson Québec Inc (benne à asphalte)	28 629.93$
Lapointe Beaulieu avocats (honoraires et perception de taxes)	56 219.11$

Rémunération des élus

Tel que requis à l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, chaque membre du conseil reçoit de la municipalité les rémunérations et les allocations de dépenses suivantes :

RÉMUNÉRATION 2016	Rémunération de base	Allocation de	Total
Maire	9 000 $	4 500 $	13 500 $
Maire suppléant	1 000 $	500 $	1 500 $
Conseillers	3 000 $	1 500 $	4 500 $
	Rémunération liée à la présence		
Maire	150 $	75 $	225 $
Conseillers	50 $	25 $	75 $
Séance extraordinaire	50 $	25 $	75 $

Lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra en décembre 2016, nous adopterons le budget de fonctionnement, ainsi que le plan d'immobilisations de 2017-2019.

Je profite de l'occasion pour remercier tous les membres du conseil municipal, les employés municipaux, les membres du comité consultatif en urbanisme et notre brigade de pompiers pour leur bon travail et leur dévouement tout au long de l'année. La plupart de ces personnes s'impliquent également dans des actions de bénévolat. Je vous en suis très reconnaissant.

Bernard Cayen
Maire de Déléage

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL 2017

Est donné par la présente, conformément à l'article 148.0.1 du Code municipal du Québec, un avis public du contenu du calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal. Les séances ordinaires auront lieu chaque premier **mardi** du mois, sauf pour les mois de janvier et novembre, à compter de **19h** à la salle communautaire de l'Édifice Palma-Morin, et ce, aux dates suivantes :

Mardi, le 10 janvier	Mardi, le 2 mai	Mardi, le 5 septembre
Mardi, le 7 février	Mardi, le 6 juin	Mardi, le 3 octobre
Mardi, le 7 mars	Mardi, le 4 juillet	Mardi, le 14 novembre
Mardi, le 4 avril	Mardi, le 1er août	Mardi, le 5 décembre

Donné à Déléage, le 14 décembre 2016,

Henri-Claude Gagnon
Directeur général et secrétaire-trésorier

Babillard

Opération Nez Rouge

Durant le mois de décembre, le service de raccompagnement Nez Rouge est en marche. N'hésitez pas à faire appel à eux pour vous reconduire chez vous en toute sécurité.

@ WWW.DELEAGE.CA @

Consultez le site web de la municipalité, pour trouver une foule d'information sur la municipalité et les environs.

Accès sans fils disponible (WIFI)

Utilisateur : deleage-pub

Mot de passe : abcdef1979

Gagnants des billets de spectacles

Gazby, c'est du gâteau

➪ Anne Morin

ViActive

Programme d'activités physiques pour les gens de 50 ans et plus.

Les activités ont lieu tous les lundis de 10h à 11h à la salle communautaire de l'Édifice Palma-Morin.

Pour information: Diane Marenger 819-449-4994

Bac de compostage

Sur présentation de votre facture d'achat, la municipalité vous rembourse 25$.

Un bon moyen de réduire les déchets domestiques.

DÉNEIGEMENT, C'EST POUR BIENTÔT

Du 15 novembre au 15 avril entre 23h et 7h sur les rues et chemins de la municipalité.

Nos employés aux travaux publics seront prêts !

Prochaines séances du conseil

10 janvier 2017

7 février 2017

7 mars 2017

À **19h** à la salle communautaire

Édifice Palma-Morin

MESSAGE DU CLUB OPTIMISTE DE DÉLÉAGE

Le Club Optimiste Déléage 2015 est à la recherche de membres pour combler son équipe, afin d'offrir des activités chez nos jeunes comme l'Halloween, le Noël des enfants, activité d'hiver, le rodéo cycliste, etc.

Les réunions sont à 19h tous les premiers mercredi de chaque mois, en relâche pour l'été. À l'Édifice Palma Morin, 175, Route 107 Déléage.

Pour plus d'information, contactez le 819 441-6727.

Venez nous voir !

☑ Halloween à la Caserne incendie

Les petits monstres étaient au rendez-vous, l'activité a connu un très grand succès. Merci au Club Optimiste Déléage 2015 pour leur participation à l'activité.

NOËL DES ENFANTS

L'activité a été un vif succès, le Père-Noël a apporté une poche de cadeaux remplie à ras bord. Ce sont 80 enfants de la municipalité qui ont profité de cette activité organisée par le Club Optimiste Déléage. Une fête très appréciée des enfants et des parents.

Un gros merci au Club Optimiste Déléage pour l'organisation et aux partenaires qui ont collaboré à cette belle réussite.

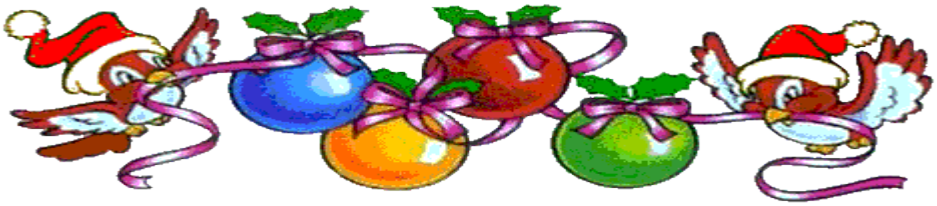

Municipalité de Déléage

Pour nous joindre

Téléphone: 819-449-1979
Télécopieur: 819-449-7441
Adresse: 175 Route 107
Courriel: reception@deleage.ca
Site web: www.deleage.ca

Dynamik Coiffure
Tania Morin Lacroix, coiffeuse
Anne Morin, styliste / propriétaire
306-1100
230A, Notre-Dame, Maniwaki, J9E 2J5

Service Techni-Environnement
Robert Baillargeon T.P.
Évaluation d'installation septique existante
Plans et devis pour nouvelle installation septique Q-2, r.22
819 441-2988 / 334-2555
techni_environnement@hotmail.com
Ordre des technologues professionnels du Québec

PUITS ARTÉSIENS DUFRESNE-LANIEL INC.
819.449.1802
Hugo Morin prop.
CREUSAGE DE PUITS ARTÉSIENS
HYDRO FRACTURATION
Cell.: 819.441.4414
Alain Lapierre
VENTE & INSTALLATION DE POMPES SUBMERSIBLES
Cell.: 819.449.8632
C.P. 376 Maniwaki (Québec) J9E 3G9
Licence: R.B.Q. 5610-2874-01
dufresne_laniel@videotron.ca

Installations Pierrot Beaudoin
RÉNOVATIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES
PORTES ET FENÊTRES
REVÊTEMENT
CHALET, PATIO
RBQ #8343-7590-48
Déléage, Qc
819-449-3319

IMPÔT personnel / entreprise IMPÔT
Gestion Luc Carpentier inc.
166, route 107, Déléage, (Québec) J9E 3A8
Tél. : (819) 449-6969 Cel. : (819) 334-5700
gestion.carpentier@gmail.com
SERVICE PROFESSIONNEL ET CONFIDENTIEL
IMPÔT personnel / entreprise IMPÔT

Services d'impôts CDC
Service de gestion - Rapports TPS/TVQ
Claire D. Charette
Tenue de livre
TPS - TVQ - DASF - DASP - RRQ
Aide règlement de succession
211, boul. Déléage, Déléage (Québec) J9E 2X2
819 449-5258 • ServicesimpotsCDC@outlook.com
Agent autorisé T.E.D. - Impôt Net
Déclaration d'impôt particuliers et PME Services Professionnel et confidentiel

Camp Le Terrier
Camp de vacances
Location de chalets
Accueil de groupe
Contrat d'animation
Semaines thématiques (6 -12 ans)
Séjours expédition (13-17 ans)
Programme leadership (13-15 ans)
Pour informations ou inscription :
info@campleterrier.com
www.campleterrier.com
Facebook: Campleterrier
819-441-0373